

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 2 novembre 2015, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 20h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jacques Saucier
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers

Monsieur le conseiller John Chomysyn est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale est présente.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2015-11-297 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2015-11-298 Maison des Jeunes

Considérant une problématique financière pour la maison des jeunes concernant des subventions non reçues;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu que la municipalité assume la rémunération de la responsable de la maison des jeunes, madame Patricia Sophasath, jusqu'à ce que l'information financière soit vérifiée par la municipalité.

Adoptée

Questions du public

Aucune question

2015-11-299 Levée de la séance

À 20h50 il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimentement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réjean Guay
Maire